

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 7 MARS 2018

SOMMAIRE

- 1) Les morts vont commencer à parler !
- 2) Boire un coup en héritage
- 3) Sa naissance...
- 4) Les éternels débats au PS
- 5) Les retraités : une génération dorée...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) L'intelligence artificielle commence à faire parler les morts



Dans un épisode de la série britannique «Black Mirror », une jeune femme fait appel à une société pour créer un double numérique de son petit ami disparu à partir des nombreuses traces qu'il a laissées sur

PROSPECTIVE. Un Américain et une Russe ont programmé des « chatbots » à partir d'anciennes conversations avec leurs proches décédés.

John James Vlahos est mort d'un cancer en février 2017. Son fils, James, continue pourtant de discuter avec lui via [Facebook Messenger](#). Il a intégré sur le réseau social une intelligence artificielle (IA) de sa confection, le « dadbot ».

Pour le programmer, ce journaliste américain a profité des derniers mois de vie de son père pour enregistrer leurs conversations. Sa passion pour le football américain, les origines grecques de sa famille, l'histoire de son premier chien...

Les souvenirs de John James Vlahos, comme son sens de l'humour et sa façon de lui demander « *How the hell are you ?* », lui survivent désormais artificiellement dans le « dadbot », sollicitable à chaque instant, comme n'importe quel contact Facebook.

Une entrepreneuse russe basée à San Francisco a eu la même idée. Alors qu'elle pleurait son meilleur ami, décédé brutalement dans un accident de voiture, [Eugenia Kuyda a tenté de l'immortaliser dans une IA](#) baptisée « Replika ». Ce robot conversationnel, qu'elle a mis en route en 2016, s'est nourri des milliers de messages que les deux amis s'échangeaient en ligne.

Ce phénomène avait été prédit par « [Black Mirror](#) » dès 2013. Dans un des épisodes de la série, qui imagine les potentielles dérives cauchemardesques de nos technologies, une jeune femme désespérée fait appel à une société pour créer un double numérique de son petit ami disparu à partir des nombreuses traces qu'il a laissées sur Internet.

Le refus de l'absence irréversible

« Avec ces technologies, on fait comme si la personne pouvait encore être là. C'est une tendance assez logique de notre culture contemporaine dans ses relations à la mort et aux morts », analyse le sociologue Patrick Baudry, auteur de « La Place des morts, enjeux et rites » (L'Harmattan, 2006).

Perdre un être cher, c'est se retrouver face à une absence radicale, irréversible. James Vlahos et Eugenia Kuyda ont tous deux bricolé des « chatbots » pour se soustraire à cette réalité insupportable. « On a tous un penchant naturel à nier qu'une personne est partie », précise le sociologue.

Mais là où, jadis, des rites funéraires accompagnaient la mort d'une personne, où les conventions sociales nous « imposaient d'entrer en deuil et d'en sortir », notre société contemporaine « laisse chacun se débrouiller à sa manière », note Patrick Baudry, et même « rapproche de plus en plus le vivant et le mort ». « Bientôt, dans les entreprises de pompes funèbres, on proposera des hologrammes ! », pronostique-t-il.

Un frein dans le travail de deuil

Psychologiquement, la création d'un « deadbot » peut être un frein dans le processus du deuil. « Après une période de choc liée au décès, la phase suivante est de rechercher la personne décédée. On va croire qu'on la croise dans la rue, on va relire ses messages... Cette phase est normale la première année, mais si elle continue, elle devient pathologique », prévient Véra Fakhry, psychologue spécialiste du deuil.

Mais comment se retenir de relire sa correspondance avec le mort, de regarder ses photos, dans un monde où l'éternité numérique est déjà là, où des milliers de messages archivés sont à portée de clic ? Les germes de ces « deadbots » ont été semés sur Facebook, où les profils de personnes défuntes, changées en mémorial, sont quotidiennement inondés de messages.

« Les gens s'adressent au mort à travers des publications sur sa page, mais aussi dans des messages privés, a constaté Martin Julier-Costes, socio-anthropologue qui a écrit sur [l'adolescence et la mort à l'ère du numérique](#). Beaucoup d'adolescents téléphonent au mort jusqu'à l'annulation de la ligne téléphonique ou envoient des SMS et des messages vocaux sur sa messagerie. »

Mais pour le socio-anthropologue, ces personnes « ne sont pas dupes », elles savent qu'elles ne s'adressent pas réellement au défunt. « Parfois, on a l'impression que c'est insensé, mais en même temps on en a besoin, soutient-il. Nous sommes des êtres paradoxaux et c'est quelque chose à prendre en compte dans le deuil quand on est un peu sens dessus dessous. [...] Avant Facebook, les personnes parlaient déjà avec leurs morts dans leur tête. »

Les principaux intéressés se disent d'ailleurs conscients du jeu ambigu auquel ils jouent. « Pour moi, il y a une limite morbide à ne pas dépasser. Il ne faut pas essayer de créer quelque chose de trop réaliste », avançait James Vlahos lors d'une conférence au [Web Summit](#) en novembre dernier, tout en confessant aussi « essayer d'améliorer 'dadbot' tous les jours ». Son chatbot « ne remplacera jamais » son père, insiste-t-il, mais il voit dans cette technologie un bon moyen de « se souvenir de lui » et de transmettre ce souvenir à ses enfants.



Le journaliste James Vlahos fait une démonstration de l'application Dadbot qu'il a conçue pour préserver la mémoire de son père.

Le risque de trahir les propos

Pour léguer à sa descendance un « papy artificiel », encore faut-il que celui-ci soit fidèle à l'original. Le « dadbot » de James Vlahos a en mémoire 90.000 mots prononcés par son père.

Ceux-ci ont été classés par thème afin de « réagir » à certaines questions types, telles que « Hey, papa, tu es là ? » ou « Raconte-moi l'histoire de ta famille ».

Mais « si une machine peut retenir les expressions d'un mort, son vocabulaire, il lui sera en revanche difficile de saisir sa vision du monde, ou son ironie, pointe Jean-Gabriel Ganascia, chercheur en intelligence artificielle. Lors d'un dialogue, on doit pouvoir saisir le contexte. Lorsque l'on évoque une thématique, il y a un lien qui se fait dans notre mémoire, une chose nous en évoquant une autre. » Pour lui, « la personnalité de chacun est trop complexe » pour être reproduite dans un robot conversationnel.

Le risque de trahir les propos du défunt n'a pas freiné les deux inventeurs dans leur projet. « Aujourd'hui, sur Internet, on se moque que ce que l'on dit soit intéressant pourvu que quelqu'un nous réponde, nous 'like' », fait valoir Jean-Michel Besnier, professeur de philosophie à la Sorbonne et auteur de « Demain les posthumains » (Hachette, 2009).

Tant que James Vlahos aura « l'impression de converser avec quelqu'un de vivant », dit Jean-Michel Besnier, ces échanges le satisferont. Ce « consentement à parler dans le vide » est selon lui une illustration frappante du sentiment de solitude et de dépression engendré par nos sociétés technologisées. Dans ce contexte, toutes les machines capables d'apaiser ces souffrances « vont toujours trouver acquéreur ». Quitte à faire revivre artificiellement nos morts.

La tech investit le secteur funéraire

• **Cimetière connecté.** Un QR Code collé sur un coin de la tombe est scanné via un smartphone afin de connaître quelques détails de la vie du défunt. Un service proposé par la société Digital Legacy.

• **Eternité sur Facebook.** Planifier la gestion de ses données laissées sur Internet (courriels, réseaux sociaux...) et laisser des messages à ses proches après sa mort (comme un message d'anniversaire programmé) est proposé par plusieurs sociétés, comme Grantwill ou Ad Vitam.

• **Obsèques en « live ».** Des caméras permettent aux proches ne pouvant être présent d'assister à la cérémonie en ligne. Une prestation qui se développe en France, déjà proposée par le crématorium du Père-Lachaise.

• **Chrysanthèmes à distance.** Faire nettoyer une sépulture ou y déposer des fleurs sans s'y rendre est proposé par de nombreuses sociétés de pompes funèbres mais aussi par une start-up, Memory Forever, qui « uberise » cette pratique en demandant à des particuliers de s'en charger.

• **Cercueil du futur.** Transformer son corps en un arbre après sa mort au lieu de l'enfermer dans un cercueil en bois : cette alternative de designers italiens a beaucoup fait parler d'elle. Leur entreprise commercialise des capsules biodégradables, accueillant les cendres ou le corps du défunt, à enfouir sous un arbre.

Mourir n'empêche plus de donner des concerts. Assister à des concerts de stars décédées n'est déjà plus de la science-fiction. Une des premières a eu lieu en avril 2012, quand, quinze ans après sa mort, le rappeur Tupac a fait une apparition sur la scène du festival Coachella. Cette performance était une « illusion holographique » créée par un projecteur réfléchissant son image sur une structure en 3D. Le roi de la pop Michael Jackson a lui aussi eu droit à un retour très remarqué, près de cinq ans après son décès. Grâce à une image de synthèse, le chanteur a interprété un morceau de quatre minutes issu d'un album posthume, lors des Billboard Music Awards de Las Vegas en 2014. La chorégraphie holographique reprenait tous les mouvements caractéristiques de la star, notamment son célèbre « moonwalk ». Elle a nécessité un an de travail et le concours de 104 artistes et techniciens.

En France, c'est un spectacle complet d'une heure et demie en hologramme qui a été donné au Palais des Congrès de

Paris en 2017. Par la magie des effets spéciaux, un quatuor de stars des années 1970 a repris vie : Claude François, Dalida, Mike Brant et Sacha Distel.

Leila Marchand
[@LeilaMarchand](#)

LesEchos.fr

II) Reçoit-on l'alcoolisme en héritage ?

[Paul Molga](#)

De nouvelles découvertes accréditent la thèse de l'héritage familial. Elles ouvrent la voie à de nouveaux traitements thérapeutiques agissant sur le « circuit de récompense ».

Reçoit-on l'alcoolisme en héritage ? Au moins en partie, viennent de confirmer des chercheurs du Texas South Medical Center de Dallas. Leur étude publiée dans « PNAS », la revue de l'Académie nationale des sciences américaine, vient de mettre en évidence le rôle très particulier joué par le gène bêta-klotho (ou KLB), responsable de la synthèse de la protéine du même nom. Les chercheurs connaissent bien cette protéine : c'est un des constituants d'un récepteur neuronal impliqué dans notre appétence vis-à-vis des produits sucrés. Lorsque le gène KLB fonctionne correctement, le cerveau comprend les ordres de modération adressés par le foie via la sécrétion dans le sang d'une protéine spécifique, nommée FGF21. Mais **sa forme mutante** déforme le message hépatique, ont constaté les chercheurs américains en analysant le profil génétique de 105.000 buveurs.

Des tests réalisés sur des souris privées du gène KLB confirment ce mécanisme. L'équipe leur a donné le choix entre de l'eau ou de l'alcool. Les mammifères génétiquement modifiés ont préféré les boissons à base d'éthanol, qu'ils ont consommées en plus grande quantité, même quand ils avaient reçu l'hormone FGF21 en injection. « Nous avons désormais une bonne idée de la voie de signalisation de l'appétence à l'alcool, ce qui ouvre des perspectives pharmacologiques prometteuses », estiment les auteurs. Le segment d'ADN variant serait en effet présent chez 40% de la population.

Circuit de récompense

L'hypothèse génétique dans la dépendance à l'alcool n'est pas nouvelle. En 1972, déjà, le psychiatre alcoologue Marc Schuckit avait montré le poids du facteur héréditaire en suivant pendant quinze ans le profil de 450 enfants d'alcooliques : 29 % sont finalement devenus alcoolodépendants

après des prises régulières d'alcool effectuées en laboratoire, contre 11% du panel témoin sans antécédents familiaux. Il a également constaté que tous présentaient une tolérance accrue aux effets de l'alcool, suggérant la mise en sommeil des signaux génétiques.

L'étude du Texas South Medical Center est la première à confirmer cette piste en étiquetant précisément un gène. Mais est-il le seul responsable de la dépendance alcoolique ? « *C'est un élément parmi d'autres facteurs, biologiques, environnementaux et psycho-sociaux* », évalue le médecin alcoologue Bertrand Nalpas, directeur de recherche à l'Inserm. Des travaux relatés l'été dernier dans la revue « PLoS Genetics » et émanant de chercheurs de l'université de l'Indiana et de l'université Purdue suggèrent que les **principales voies de régulation de la consommation d'alcool** impliquent en réalité un groupe de 930 gènes entraînant chacun de petits effets. « *Leur combinaison augmente le désir de boire* », concluaient les auteurs.

L'hérédité transmet pourtant une protection naturelle contre nos dérapages : un circuit neuronal spécifique qui attribue aux informations reçues par notre organisme des valeurs de plaisir ou de rejet qui déclenchent la réponse chimique. Un type de neurone en particulier, le récepteur dopaminergique D1, tient un rôle important dans ce mécanisme qui manipule nos humeurs. Il organise les données fournies par d'autres régions périphériques (l'amygdale, le septum, le cortex préfrontal...) et commande à l'hypothalamus d'adresser des messages chimiques aux deux entités du système neurovégétatif : le système sympathique qui réagit aux agressions par l'intermédiaire de la noradrénaline, l'hormone du stress réveillant nos muscles, nos organes et nos réactions primaires (sudation, frisson, accélération du rythme cardiaque...) ; et le système parasympathique qui préserve l'équilibre corporel en modérant la tempête émotionnelle à coup d'acétylcholine, un autre puissant messenger chimique.

Un carburant fait fonctionner cette subtile mécanique du plaisir : la dopamine, un des neurotransmetteurs les mieux baptisés. Responsable de la dépendance psychique, c'est elle qui fait que plus une personne est exposée à l'alcool, plus elle a envie d'en retrouver la saveur.

L'expérience qui a permis de mettre en évidence ce circuit a été menée à partir du milieu des années 1950 par deux chercheurs américains, Olds et Milner. Effectuée sur des rats, elle consistait à implanter des électrodes dans une région de leur cerveau appelée le noyau accumbens. En appuyant sur un levier, l'animal pouvait stimuler lui-même cette région.

« Binge drinking »

Et ils ont constaté qu'il se mettait à le faire de façon frénétique, au point d'en oublier ses besoins fondamentaux et mettre sa santé en péril... Démonstration venait d'être faite que le noyau accumbens est le centre du plaisir. Or, on sait aujourd'hui que celui-ci fonctionne avec deux neurotransmetteurs essentiels : l'un est bien la dopamine, qui favorise l'envie et le désir, et l'autre la sérotonine, dont l'effet traduit plutôt la satiété et l'inhibition.

Un individu dépendant fait exactement la même chose que les rats de Olds et Milner en stimulant son circuit de récompense avec sa propre panoplie d'électrodes qui peuvent être des drogues, du tabac, de l'alcool, mais aussi de la nourriture, une

activité sportive intense, voire des plaisirs amoureux... Des chercheurs de l'Université du Texas viennent de montrer que, à forte dose, l'alcool pouvait remodeler cet héritage génétique. De précédentes recherches ont montré que l'alcoolisme pouvait modifier la structure des neurones épineux moyens présents dans une zone du cerveau impliquée dans la prise de décision.

Leurs travaux incriminent cette fois un autre récepteur dopaminergique, D2 qui inhibe habituellement le désir d'alcool. « D2 se désactive en cas d'excès de consommation répétés, résume le neurologue Jun Wang, principal auteur de l'étude parue dans la revue " Biological Psychiatry ". Cela pourrait expliquer le succès des sessions de beuverie express (binge drinking) chez les jeunes, interprète le chercheur. L'alcool inhibe les " bons " neurones (D2), active leurs antagonistes (D1) et pousse à une consommation sans limites ". Des cocktails - médicamenteux ceux-là - pourraient faire le contraire.

[@paulmolga](#)

LesEchos.fr

III) Comment est née la SNCF

[Antoine Bourguilleau](#)



Un TGV à Nantes, le 8 novembre 2017. | Loïc Venance / AFP

La méthode est rodée. On demande un rapport dont le contenu est qualifié « *d'explosif* » avec des mesures visant à « *briser des tabous* » et qui vont naturellement entraîner une « *levée de boucliers* » de la part de « *privilegiés* » qui « *s'accrochent* » à leurs « *acquis sociaux* ».

Puis le Premier ministre ou le président de la République prend la parole et fait généreusement disparaître une ou deux mesures controversées – et que personne n'a le plus souvent sérieusement envisagé de mettre en place – dans un « *légitime* » et salutaire « *souci d'apaisement* ».

Cette méthode je la connais depuis mes 18 ans, grâce à mon ami B. Jeune conducteur ayant accidenté la voiture paternelle, il avait fait estimer les dégâts à 2.000 francs par un garagiste et, la mine contrite, avait annoncé une facture à hauteur de 4.000 francs à son paternel, avant de lui glisser:

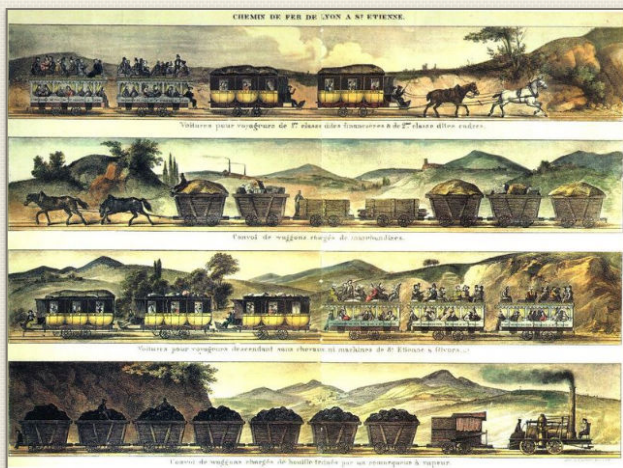
« *Non mais avec 2.000 francs je vais me débrouiller* ». Trop heureux de s'en tirer avec une facture divisée par deux, le père avait signé le chèque du montant complet des travaux avec un certain soulagement.

Mais alors qu'on évoque des transformations en profondeur de la SNCF, endettée à hauteur de 44 milliards d'euros, et dont le matériel roulant et le réseau est de plus en plus vieillissant, il n'apparaît pas inutile de raconter comment le rail est né en France et comment une suite de déconvenues économiques a fini par déboucher sur la création, par décret (tiens!), de la Société Nationale des Chemins de Fer à l'été 1937, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 1938, il y a quatre-vingts ans.



Une histoire vieille de presque 200 ans

L'histoire du rail en France remonte à 1827 avec l'ouverture de la première ligne entre Saint-Étienne et Andrézieux, avec des wagons traînés par des chevaux, la première ligne du continent européen, qui transportait du charbon. Puis c'est l'ouverture d'une ligne entre Saint-Étienne et Lyon au début des années 1830 avec une invention qui va se répandre partout: les rails sont cloués sur des traverses en bois, ce qui accélère considérablement la pose. Les premières locomotives apparaissent. Le chemin de fer français est né.



Chemin de fer Lyon - Saint-Étienne | via Wikimedia License by

Mais le vrai coup de départ médiatique, c'est l'ouverture, le 24 août 1837 de la ligne Paris-Le Pecq, qui donnait accès à Saint-Germain-en-Laye où la bonne bourgeoisie parisienne adore aller se promener et qui devient désormais accessible plus rapidement, [popularisant le train](#). Le président du conseil, Adolphe Thiers, douche les ardeurs des frères Pereire, qui ont financé cette entreprise: «*Il faudra donner des chemins de fer aux Parisiens comme un jouet, mais jamais on ne transportera ni un voyageur ni un bagage!*»

Pourtant, à partir de cette date, cent ans avant la création de la SNCF, le réseau ferré français se développe comme presque tous les autres réseaux ferrés dans le monde: de manière plus ou moins anarchique, avec un mélange de fonds privés et publics, en fonction pour l'essentiel des besoins de transport des passagers mais aussi du fret, qui connaît un essor considérable en cette période de révolution industrielle. Le train est un moyen rapide, sûr et peu onéreux de transporter des matériaux très lourds, de l'acier, de la fonte, du charbon, et des voyageurs qui empruntent

désormais la gare d'Orsay, celle de Lyon, de Saint-Lazare ou d'Austerlitz à Paris, pour se rendre sur la Côte d'Azur, dans le bassin d'Arcachon où en Normandie. Le train est un fantastique outil de développement économique: il nécessite toujours plus de rails, de bois, de locomotives et de wagons –et il est gourmand en charbon.

À LIRE AUSSI [Le rapport Spinetta est signé par une élite qui ne connaît pas la France](#)

L'âge des grandes compagnies ferroviaires

Il en va du rail comme de toutes les entreprises: entre 1837 et 1870, les plus grosses compagnies absorbent les plus petites, même si on ne trouve pas vraiment en France d'équivalent de ce qu'ont pu être, au XIX^e siècle, les «[barons du rail](#)» aux États-Unis. Par agglomérations et rachats, des compagnies ferroviaires finissent par mailler le territoire national: la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, de l'Est, du Nord, du Midi, et la célèbre compagnie Paris-Lyon-Méditerranée font circuler des trains depuis Paris vers les limites de l'Hexagone. C'est ce développement séparé mais ayant Paris pour origine qui explique d'ailleurs, en partie, le grand nombre de gares parisiennes – et le fait qu'elles ne soient pas reliées entre elles: elles ont été construites par des sociétés différentes.



Via Wikimedia

À ces compagnies privées s'ajoute le réseau d'État, né en 1878 du rachat d'une dizaine de petits réseaux déficitaires, et notamment celui des Charentes. La III^e République souhaite développer le chemin de fer français. En 1879, le plan Freycinet est adopté, qui prévoit une extension du réseau de 29.000 à 38.000 km sur le territoire national, avec comme objectif de desservir toutes les sous-préfectures de France et donc de désenclaver le territoire –une mission de service public. Certaines lignes doivent être reprises et d'autres construites. (Freycinet ne s'attaque pas seulement au chemin de fer en 1879: ce président du conseil visionnaire, ancien polytechnicien, fixe également le gabarit des écluses et les dimensions des [péniches](#) qui peuvent circuler sur les canaux français et est devenu un standard européen. Le multimodal est finalement une vieille invention.)

L'État propose des concessions à ces acteurs privés, subventionne les constructions des lignes, mais impose les tracés de ces nouvelles voies. L'objectif est simple: créer des lignes qui, pour être clairement moins rentables que les grandes lignes, s'inscrivent dans la logique du développement de la continuité territoriale. Les compagnies sont naturellement preneuses de ces concessions, même si elles signifient la construction et l'exploitation de lignes potentiellement déficitaires, bientôt surnommées «*lignes électorales*», dont on pense qu'elles seront compensées par l'exploitation des grandes lignes –où qu'elles pourront finir par atteindre l'équilibre.

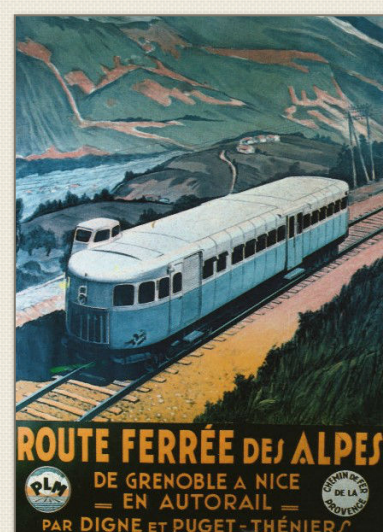
À LIRE AUSSI [Comment l'Allemagne a renoué la fonction publique](#)

Le grand déficit

Problème d'anticipation ou de gestion, on se trompe. Les déficits se creusent, la faute aux lignes électorales, mais aussi aux coûts d'exploitations. La situation est à ce point problématique pour la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, qui opère vers Rouen, le Havre, Caen, Rennes ou le Mans depuis la Gare Montparnasse et la Gare Saint-Lazare que l'État doit la nationaliser en 1908 et l'intégrer au réseau de l'État. La victoire de 1918 voit revenir dans le giron français les lignes ferroviaires de l'Alsace-Moselle annexée depuis 1871. Si la guerre a vu une hausse constante du trafic ferroviaire pour transporter hommes, munitions et même canons, elle a aussi causé de gros dégâts aux infrastructures le long de la ligne de front –et de la ligne de retraite de l'armée allemande qui a saccagé tout ce qui pouvait l'être avant de quitter le sol de la France.

Les années 1930 ne s'annoncent donc pas meilleures, malgré l'ouverture de nouvelles lignes, des conditions de transport de plus en plus confortables et une amélioration générale du matériel roulant. La crise de 1929 passe par là et les déficits s'aggravent au point de menacer la survie économique de tout le réseau ferré. En 1934, des rapprochements ont lieu entre plusieurs compagnies, visant à réduire leurs frais de gestion, notamment la Compagnie d'Orléans et la Compagnie du Midi, mais rien n'y fait. En 1937, les pertes cumulées des opérateurs privés atteignent la somme colossale de 37 milliards de francs –l'équivalent de 2.000 milliards d'euros actuel

C'est donc par décret que le 31 août 1937, l'État français donne naissance à la Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF). Sont fusionnées les grandes compagnies régionales autonomes (Nord, Est, Alsace, PLM et Orléans-Midi), le réseau de l'État ainsi que les réseaux de la petite et la grande ceinture autour de Paris. L'État français est propriétaire de cette nouvelle société à hauteur de 51%, et donc actionnaire majoritaire. Les anciennes compagnies conservent leur domaine privé.



via Wikimedia CC License by

La SNCF naît endettée

L'objectif premier de la création de cette société d'économie mixte est moins d'administrer le

réseau ferré français que de rationaliser ce qui peut et doit l'être afin de réduire ces déficits abyssaux. La SNCF hérite donc, dès sa naissance, d'une dette importante, qu'elle n'a jamais vraiment épongée, sans que cela ne l'empêche de se développer et de muer, malgré la guerre qui survient moins de deux ans après sa naissance. Car la SNCF, contrairement à ce qui est souvent véhiculé, n'a eu de cesse d'évoluer: à sa naissance effective, le 1^{er} janvier 1938, la SNCF gère 42.000 km de voies (et dont 2.400km environ sont déjà électrifiés), sur lesquelles circulent 25.000 engins de traction divers et 30.000 wagons de voyageurs. Elle hérite également de 500.000 cheminots. En quatre-vingts années d'existence elle a connu le passage de la vapeur à l'électrique mais aussi au diesel, la disparition de nombreuses petites lignes, des modernisations successives de son matériel de transport de voyageurs. Son réseau ferré ne compte plus que 30.000 km de voies exploitées, la réduction des lignes déficitaires ayant été le premier moyen utilisé par la société avant et surtout après la Seconde guerre mondiale, pour réaliser des économies.

À LIRE AUSSI [Ground Control: pour la SNCF, la nouvelle vie du rail passe par les hipsters](#)

La SNCF est née du souhait de l'État français d'avoir la main sur son réseau de transport pour des raisons économiques, politiques, militaires. La question de la réforme et d'un éventuel changement statut de la SNCF n'est donc pas uniquement une question comptable. Si elle l'était, alors l'État devrait également se débarrasser des hôpitaux, des écoles, des commissariats de police et des casernes: le personnel hospitalier, les enseignants, les policiers et les militaires ne génèrent aucun bénéfice et leur entretien coûte des milliards.

La question est donc moins celle d'une réforme qui s'attaquerait à l'immobilisme supposé de la SNCF –au cours de ses quatre-vingts années d'existence, la SNCF n'a cessé de se renouveler, de changer et de se moderniser– mais bel et bien d'une vision plus générale de ce qu'est le rôle de l'État: doit-il ne conserver que le strict nécessaire de ses pouvoirs régaliens –et même en ce domaine, où placer la barre?– ou bien considérer qu'il existe des services qui doivent rester sous son contrôle, et qui sont intrinsèquement déficitaires?

Le débat autour de la disparition annoncée d'un statut des cheminots qui nourrit bien des fantasmes ne serait alors que le train qui, comme chacun sait, peut en cacher un autre –ou en l'occurrence, sa possible disparition.



[Antoine Bourguilleau](#) (66 articles)
Traducteur, journaliste et auteur

Slate™

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) PS Le Débat : opposition à Macron, présidentielle, déchéance de nationalité... comment distinguer les 4 prétendants



AFP

QUATRE NUANCES DE ROSE - Luc Carvounas, Olivier Faure, Emmanuel Maurel et Stéphane Le Foll s'affrontent pour le poste de Premier secrétaire du PS. En amont du débat du 7 mars, en direct sur LCI, nous avons jeté un coup d'œil aux engagements passés de ces concurrents socialistes pour mieux comprendre ce qui les distingue.

Vincent Michelon

Officiellement, ils sont tous "camarades". Luc Carvounas, Stéphane Le Foll, Emmanuel Maurel et Olivier Faure, qui vont s'affronter lors d'un débat organisé le 7 mars par LCI, RTL et *Le Figaro*, vont devoir faire valoir leurs différences devant les militants du Parti socialiste, appelés à départager leurs projets le 15 mars, puis leur candidature au poste de Premier secrétaire le 29 mars.

Sur le plan idéologique, les différences entre les responsables socialistes peuvent sembler parfois ténues, ou au contraire béantes. La proximité entre les députés Stéphane Le Foll et Olivier Faure, tous deux anciens proches de François Hollande, a souvent été soulignée. Toutefois, Olivier Faure, soutenu par des personnalités comme Martine Aubry ou Jean-Marc Ayrault, offre davantage le profil d'homme de la synthèse et de la réconciliation des courants, que Stéphane Le Foll, plus marqué à la droite du parti et plus volontiers clivant.

Le lien entre Emmanuel Maurel et les "frondeurs" socialistes du quinquennat Hollande n'a jamais été dissimulé. Héritier du PS "de gauche", ce candidat incarne une tradition socialiste portée également par la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, fortement opposée à la ligne impulsée par François Hollande durant son quinquennat. Quant à Luc Carvounas, il offre une trajectoire plus complexe : ancien proche de Manuel Valls, il s'est éloigné brutalement de ce dernier lors de la présidentielle et affirme aujourd'hui des convictions plus à gauche. La meilleure façon de distinguer les quatre prétendants est probablement de jeter un coup d'œil à leurs prises de positions passées.

L'opposition à Emmanuel Macron

Ils s'accordent tous, aujourd'hui, à se situer dans "l'opposition" à la politique d'Emmanuel Macron. Mais pas de la même manière. Certes, au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, rebaptisé "Nouvelle Gauche" depuis les

législatives, la famille socialiste a fini par se mettre au diapason. Les trois députés, Stéphane Le Foll, Luc Carvounas et Olivier Faure ont voté contre la ratification des ordonnances réformant le Code du travail, contre le budget 2018 et pour la loi sur la confiance dans la vie publique. Emmanuel Maurel, député européen, n'a pas participé à ces scrutins.

Mais la façon de s'opposer diverge. Seul Luc Carvounas a voté, en juillet dernier, contre la confiance au gouvernement d'Edouard Philippe. Stéphane Le Foll et Olivier Faure se sont, eux, abstenus, le premier pour "donner une chance" au nouveau Président, le second pour défendre une ligne pragmatique en votant "texte par texte". "Pourquoi s'être abstenu si c'était pour constater aujourd'hui qu'Emmanuel Macron mène une politique de droite ?" pointe aujourd'hui Luc Carvounas, sollicité par LCI.

L'attitude lors de la présidentielle

On se souvient à quel point le PS s'est déchiré au cours de la campagne de la présidentielle puis des législatives. Les clivages se ressentent encore chez les quatre candidats à la tête du PS, même si la figure de proue de l'opposition interne à François Hollande, Benoît Hamon, a quitté le parti après son échec à la présidentielle.

Olivier Faure avait choisi... [De ne choisir personne](#) lors de la primaire citoyenne, organisée en janvier 2017. Après la victoire de Benoît Hamon, le député de Seine-et-Marne s'est vu proposer de devenir son directeur de campagne. Les deux hommes se connaissent, puisque Faure et Hamon, anciens jeunes rocardiens, [ont partagé, un temps, une colocation à Paris](#). Olivier Faure a décliné l'offre de Benoît Hamon, tout en revendiquant la loyauté vis-à-vis du candidat socialiste, contrairement à Manuel Valls, qui est parti soutenir Emmanuel Macron.

Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement durant la campagne, a été pour le moins discret dans son soutien à la campagne de Benoît Hamon. En réalité, il n'a rien fait pour l'aider. Lors de la primaire socialiste, il n'avait pas indiqué pour qui il voterait, mais il avait prévenu, à l'inverse, qu'il ne voterait "ni Benoît Hamon ni Arnaud Montebourg".

Luc Carvounas a soutenu d'un bout à l'autre la candidature de Manuel Valls. Avant d'opérer un revirement après la victoire de Benoît Hamon, s'opposant vivement au choix de Manuel Valls de ne pas soutenir le candidat socialiste vainqueur. Les deux hommes sont brouillés depuis lors. Luc Carvounas a rejoint l'équipe de campagne de Benoît Hamon, revendiquant la "loyauté" au PS, et des idées plus à gauche que son ancien mentor.

Emmanuel Maurel a soutenu dans un premier temps la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, puis, celle-ci ayant jeté l'éponge, Arnaud Montebourg. Il est ensuite devenu le responsable de la thématique "commerce international" au sein de l'équipe de Benoît Hamon.

La position sur la déchéance de nationalité

Après les attentats de novembre 2015, la décision de François Hollande d'inscrire la déchéance de nationalité dans la Constitution a profondément divisé la gauche, et notamment sa majorité. Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement et très proche de l'ancien Président, a porté la proposition. Luc Carvounas, alors sénateur du Val-de-Marne, a défendu le principe de la

déchéance de nationalité en cosignant notamment une tribune à ce sujet. "Une erreur politique", se confesse-t-il aujourd'hui auprès de LCI.

Inversement, Olivier Faure, à l'Assemblée nationale, a dénoncé la mesure, qu'il jugeait "inefficace" et insusceptible de "dissuader" de potentiels terroristes. Au sein du PS, Emmanuel Maurel a fait part de "l'embarras" à l'égard de la proposition de François Hollande, assurant que "tout le monde" était "contre", mais que la consigne était de "ne pas désavouer Hollande" et de l'aider à trouver une solution de sortie.

La position sur la loi El Khomri

Autre symbole de la division de la gauche : la loi Travail portée par Myriam El Khomri en 2016, adoptée sans vote (article 49-3) faute de soutien suffisant dans la majorité. Là encore, Stéphane Le Foll a défendu tant le recours si controversé au 49-3, une "obligation" en raison de l'opposition des frondeurs, que le fond de la réforme, qui apportait "le compte personnel d'activité, la prise en compte de la pénibilité, la garantie jeune et la possibilité de négocier dans les entreprises afin de s'adapter le mieux possible".

Luc Carvounas a déploré l'usage du 49-3, jugeant que le Parlement pouvait rendre le texte "plus équilibré", mais il a soutenu de fait la réforme, ne "comprenant pas" le mouvement de colère de la jeunesse et appelant les manifestants à "[expliquer réellement contre quoi ils manifestent](#)".

Olivier Faure a tenté de pousser ses collègues parlementaires à trouver un accord sur le texte final. Selon lui, la réforme avait évolué sous la pression des syndicats et des députés et "un accord était possible", mais "[le gouvernement en a décidé autrement](#)" en refusant cette synthèse.

A l'aile gauche, en phase avec les frondeurs, Emmanuel Maurel a appelé au "retrait" de la loi El Khomri. "Manuel Valls passe son temps à dire qu'il ira jusqu'au bout mais s'il y va tout seul, ça ne sert à rien", avait ironisé le député européen. Ce dernier avait participé aux défilés contre la loi Travail.

La position sur la loi Macron

L'autre ligne de fracture au sein de l'ancienne majorité, c'est la loi "pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques" portée en 2014-2015 par Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, et adoptée, elle aussi, à l'arrivée à coups de 49-3.

A l'instar des frondeurs socialistes, Emmanuel Maurel avait dénoncé la réforme en 2014 et appelé les socialistes à s'y opposer. "Emmanuel Macron est jeune et dynamique mais il propose des solutions ringardes et archaïques", avait-il fustigé. "Ce sont de vieilles recettes libérales d'il y a 30 ans qui ont échoué partout."

Olivier Faure, à l'instar de plusieurs députés de la majorité, avait tenté d'amender le texte, [en refusant par exemple l'extension du travail le dimanche](#). Luc Carvounas, de son côté, avait estimé que les frondeurs avaient "franchi le Rubicon" en menaçant de voter contre le texte, à l'instar de Stéphane Le Foll, qui jugeait "déstabilisant" qu'une partie des députés socialistes aillent "[au-delà de l'expression normale d'un débat](#)".

V) "Les retraités d'aujourd'hui font partie d'une génération dorée", estime un député LREM



Éric Alauzet à Paris, le 20 octobre 2015. ©JACQUES DEMARTHON / AFP

Alors que les retraités s'apprêtent à descendre dans la rue pour protester contre la hausse de la CSG qui ampute leurs pensions, un député LREM les appelle à se ressaisir.

La hausse de la CSG leur est restée en travers de la gorge. Les retraités sont mis à contribution par les mesures fiscales décidées par le gouvernement pour mieux rémunérer les travailleurs.

Et pour les plus aisés, pas de compensation : ils continueront de payer la taxe d'habitation. "Les retraités n'ont rien obtenu et se sont sentis insultés", s'insurge l'Union française des retraités dans Le Parisien. Résultat : neuf organisations appellent à **manifeste le 15 mars pour dire non à la baisse des pensions**.



Un mouvement de grogne qui n'est pas justifié pour le député LREM du Doubs, Éric Alauzet, selon qui les réformes engagées resteront neutres pour les retraités les plus modestes. Quant aux plus aisés, ils doivent réaliser qu'ils "font partie d'une génération dorée", estime-t-il lundi 5 mars dans Le Parisien.

"Ceux qui vont être pénalisés ne représentent qu'une minorité, rappelle le député et rapporteur du budget de la Sécurité sociale pour la commission des finances. Tout d'abord pour 40% des retraités les plus modestes (...), les mesures fiscales seront neutres. Ensuite, pour les 20% les plus aisés (...), **il y aura en effet une perte de pouvoir d'achat, assumée par le gouvernement**. Enfin, pour les 40% de retraités moyens (...), ils seront compensés en très grande partie par les mesures."

"IL FAUT QUE LES RETRAITÉS SE RESSAISSENT"

Si les retraités sont en colère, c'est par ce qu'ils ne

sont pas suffisamment informés pour comprendre qu'ils seront gagnants dans l'ensemble. "Mais je tiens aussi à leur rappeler le montant des retraites de leurs grands-parents, qui ne grimpaient pas bien haut. Celles de leurs enfants seront entre 10 et 15 % moins élevées aussi. **Les retraités d'aujourd'hui font partie d'une génération dorée !**, assure M. Alauzet. Et s'ils ont travaillé toute leur vie, ça ne suffit pas comme argument au moment où il faut trouver de l'argent pour renflouer les caisses de l'État."

"Il faut que les retraités se ressaisissent et comprennent que ces mesures accompagnent ceux qui travaillent", dit-il encore, ajoutant que **la hausse de la CSG est "une mesure de gauche, extrêmement sociale"**.

orange.fr



**A Suivre...
La Presse en Revue**

LAPRESSEENREVUE.EU